

Notre foresterie n'est tout simplement pas rentable selon les normes requises

Harvey L. Mead, auteur de *L'indice de progrès véritable : Quand l'économie dépasse l'écologie* et ancien Commissaire au développement durable du Québec.

Le débat actuel sur les activités d'exploitation forestière de la compagnie Produits forestiers Résolu est intéressant, mais comme c'est le cas depuis des décennies, il semble manquer le principal élément. Le bas de vignette de la photo dans la réplique du pdg de Résolu dans *Le Devoir* du vendredi 19 décembre met la table : « Le Québec peut se montrer très fier des résultats obtenus par son industrie forestière ». Il n'est pas évident qui est responsable de ce constat, mais il cache une multitude de problématiques.

Dans mon travail sur l'Indice de progrès véritable (IPV), la recherche de données pour le calcul du coût des externalités de nos activités économiques n'a pas trouvé de meilleure source que les données du ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN), abondantes et traitées par deux programmes développés par des instituts de recherche du secteur, FÉRIC et FORINTEK. Les représentants de l'industrie réfèrent à ce travail du Ministère comme une « boîte noire », sans jamais fournir le fondement des critiques implicites dans cette description. Les responsables gouvernementaux, à ma connaissance, n'ont jamais élucidé leur utilisation des deux modèles pour expliquer les publications faites chaque année qui en montrent les résultats de leur application. Les milieux universitaires semblent reconnaître la possibilité de certaines faiblesses dans le travail, mais en même temps une concordance entre ce travail et leurs propres constats quant aux enjeux du secteur.

Comme je conclus dans le chapitre du livre sur l'IPV consacré au secteur forestier – à moins que les données du MRN et les modèles informatiques qu'il utilise ne soient tout simplement erronées -, l'exploitation de nos forêts se fait à perte sur la très grande majorité des parterres de coupe. L'activité y est maintenue par la volonté des gouvernements successifs de préserver des emplois dans les régions ressources, alors que toute l'histoire de ces régions est bâtie sur l'exploitation forestière, cela remontant aux origines de la colonie.

Le débat actuel se confronte donc aux constats généraux découlant du calcul de l'IPV. De toute évidence, ceux-ci s'insèrent dans les travaux du Club de Rome dans *Halte à la croissance* insistant sur la nécessité de prendre en compte l'ensemble des facteurs de notre développement, et la vision d'ensemble que cela fournit. Ni la foresterie, ni l'agriculture, ni l'exploitation minière ne représente au Québec une activité économique dans un sens acceptable.

La foresterie maintient des milliers de personnes au travail, une décision politique qui peut bien se justifier, mais non pas en fonction de paramètres économiques. Il s'agit d'une approche au développement qui cherche à concilier occupation du territoire par des communautés qui y sont ancrées, exploitation des ressources naturelles renouvelables dans le but d'apporter des bénéfices à ces communautés et maintien des conditions qui rendent ces deux objectifs possibles. Nous voyons ces objectifs mis en question depuis des années maintenant, en partie en raison de changements profonds dans les marchés, mais également en raison d'une mauvaise gestion des activités associées à l'exploitation.

L'agriculture maintient elle aussi des milliers de personnes au travail, encore une fois, en région ;

il s'agit dans ce secteur de régions souvent plus près des milieux urbains. Et encore une fois, mon estimé du coût des externalités associées à la production agricole aboutit au constat que l'agriculture au Québec n'est pas une activité économique à proprement parler. Elle aussi représente le maintien d'activités ancrées dans l'histoire de la province, activités combinant occupation du territoire par des communautés et exploitation des ressources naturelles, dans ce cas, du sol et des systèmes hydrologiques. Mais elle ne génère pas des excédents monétaires susceptibles de soutenir les autres activités des communautés. L'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) que le gouvernement semble prêt à éliminer représente le soutien nécessaire pour la survie de l'activité, lorsque celle-ci est considérée comme une activité sociale. Avec la disparition de l'ASRA, nous verrons bien jusqu'à quel point l'agriculture est une activité économique, cela toujours dans un contexte prévisible où les externalités ne seront pas prises en compte, ce qui faussera donc les résultats.

Quant à l'exploitation minière, comme je l'ai montré avec la vérification que j'en ai faite comme Commissaire en 2008 chez le Vérificateur général, il s'agit d'une réduction progressive de notre capital naturel, les gisements de ressources non renouvelables. Pour soutenir les emplois face aux exigences de la concurrence dans le secteur, les gouvernements au fil des décennies ont accepté de ne rien obtenir en termes de redevances, faisant de ce secteur « économique » aussi un lieu d'activités où le social prime (en faisant abstraction des profits obtenus par les entreprises qui font l'exploitation) devant une perte sèche de notre capital.

Le débat actuel touche directement aux enjeux fondamentaux de notre présence sur le territoire, de notre développement. La norme de certification FSC (Forest Stewardship Council) exige une prise en compte des intérêts des communautés (dont celles des autochtones) autres que la seule exploitation du bois debout, une reconnaissance de l'importance d'aires protégées pouvant non seulement maintenir la biodiversité des écosystèmes forestiers mais aussi servir de « contrôles » pour les activités d'exploitation sur les territoires similaires et, finalement, le maintien de ces écosystèmes même là où il y a exploitation.

Cette certification arrive à point nommé comme validation de notre exploitation de la ressource renouvelable qu'est la forêt, dont une analyse en fonction des données du gouvernement suggère qu'elle n'est pas soutenable, que, justement, la forêt ne se renouvelle pas avec l'exploitation que nous en faisons. Le problème avec la certification FSC est qu'elle vient sortir de la « boîte noire » ce fait, que notre exploitation de la forêt n'a pas été et ne pourra que de façon très limitée être soutenable.

Le débat actuel, tout comme celui sur la pertinence ou non des programmes d'austérité face à la « nostalgie de croissance » le fait d'une autre façon, nous montre que nous sommes devant un effondrement du modèle économique actuel et la mise en question de notre mal développement des dernières décennies. L'insistance par tous nos gouvernants pour une reprise de la croissance qui ne viendra vraisemblablement pas – et qui mesure mal notre développement et notre « richesse » de toute façon – nous l'indique quotidiennement.

Comme André Tremblay de Résolu insiste dans son intervention au *Devoir*, « si Résolu appliquait la recette proposée par Greenpeace [la norme FSC], il ne lui resterait plus, à toutes fins utiles, qu'à fermer plusieurs de ses installations, et ce, au détriment des travailleurs et des

communautés ». Le déni constant de notre situation, peu importe la bonne volonté, est derrière l'intervention d'Alain Lampron de la Fédération de l'industrie manufacturière de la CSN qui suggère que le débat – le conflit – actuel peut se résoudre en s'assoiant à la même table...